

Com' Baudres

N°7 – novembre 2023



08 septembre 2023

Inauguration de
l'école de Baudres

PERMIS DE CONSTRUIRE

N° de permis : PC03601322N0005
Date de délivrance : 07/08/2023
Bénéficiaire(s) : CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE DE BAUDRES
Nature du projet : Projet de centrale solaire photovoltaïque

Nom de l'architecte auteur du projet : Vincent RAES
Surface de plancher autorisée : 257.52 m²
Hauteur de la (des) construction(s) en mètres par rapport au sol naturel : 3.9 m
Surface du (des) bâtiment(s) à démolir : 0 m²
Superficie du terrain : 562100 m²
Adresse de la mairie où le dossier peut être consulté : Mairie de Baudres - 29 Rue de la Mairie 36110 - Baudres



Le mot du maire

Baldériennes et baldériens,

Comme annoncé lors des vœux, 2023 est une année qui restera marquée dans la mémoire des habitants, tout particulièrement le second semestre.

Septembre a vu la rentrée scolaire de nos écoliers s'effectuer dans leurs nouveaux bâtiments flambant neufs, avec, à la clé, une inauguration le vendredi 8 septembre en présence d'une centaine de personnes (élus, habitants, ...).

Novembre 2023 restera le mois qui entrera dans l'histoire avec l'officialisation de notre projet panneaux solaires. Evidemment, d'autres évènements ont eu lieu et sont développés dans ce Com'Baudres.

Je tiens à remercier Madeleine pour ses années de dévouement au sein de la commune. En effet, pour des raisons de santé, elle m'a présenté sa démission le 4 août dernier.

Pour ma part, je vous invite à nous retrouver le vendredi 12 janvier 2024 à 18 h 30 à la Salle des Fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux .

Bruno LESSAULT

Caroline Ovide est secrétaire de mairie.

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h et le mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30

Conception et impression : Mairie
29 rue de la Mairie 36110 Baudres
Tel 02 54 40 82 11
Mail : mairie-de-baudres@wanadoo.fr
Site internet : commune-de-baudres.fr

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Le 7^{ème} bulletin municipal

préparé par la *commission Communications Informations* complète le site internet de la commune.

Tous les membres de la commission demeurent disponibles tant pour accueillir les remarques et suggestions que pour insérer des articles. **N'hésitez pas à nous contacter à la mairie !**

Vous trouverez dans ce numéro les rubriques maintenant classiques *Communication* (p. 2), *Manifestations* (p. 3), *La parole à* (p. 10), *Les travaux en cours ou achevés* (p. 19), *Fleurissement et aménagement des espaces* (p. 23), *Infos pour les petits et les grands* (p. 24) ainsi que *Quelques mots d'histoire* (p. 28).

Actualité du site internet

Le *Site Internet* de la commune de Baudres est accessible depuis le 18 janvier 2021 en se connectant à l'adresse suivante : *commune-de-baudres.fr*. Entre **42 et 132** internautes, selon les mois, visitent le site avec **77** nouveaux visiteurs 2023. Ce sont les pages *Actualités*, *Conseil municipal* et *Vivre à Baudres* qui remportent toujours le plus de succès. 3 nouvelles pages ont été créées : *Travaux* (projets et réalisations), *Manifestations municipales* et *Manifestations associatives*.

La vitrine d'affichage sur le mur extérieur de la mairie

Toutes les informations relatives à la vie municipale sont affichées dès leur parution.

Et toujours Panneau-Pocket

Le système d'informations et d'alertes, à destination des habitants, financé par la commune, est très apprécié. Recherchez *PanneauPocket* sur AppStore ou PlayStore, téléchargez puis ouvrez l'application *PanneauPocket*, désignez la commune de Baudres en favori. Actuellement, il y a **391** smartphones ou tablettes qui possèdent Baudres dans leurs favoris. Total des consultations sur la période **1065** lectures !

Publication des délibérations et procès verbaux des conseils municipaux

Les dispositions de l'ordonnance 2021-1310 applicables au 1er juillet 2022 modifient les règles de publication : le procès-verbal de chaque séance est rédigé par le secrétaire. Le **procès-verbal** est arrêté au commencement de la séance suivante du conseil municipal, signé par le maire et le ou les secrétaires. Dans la semaine qui suit l'approbation, le **procès-verbal est publié** sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public en mairie. La **liste des délibérations** examinées par le conseil municipal est affichée, **dans la semaine qui suit**, à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune..

MANIFESTATIONS

Le pot de l'amitié de la commune.

Samedi 3 juin 2023, à 12 heures, le Conseil Municipal a rassemblé les baldériennes et baldériens. L'an passé, ce pot marquait la fin des contraintes liées à la pandémie. Cette année, les habitants avaient eu l'opportunité de se retrouver à la salle des fêtes pour la cérémonie des vœux du maire. Ce fut de nouveau une belle occasion de rencontre et l'opportunité de donner les dernières nouvelles de la commune. Chacun a pu se désaltérer et partager la galette.

De très nombreuses personnes ont partagé ce moment convivial



Le feu d'artifice et le bal ont été particulièrement appréciés



La fête annuelle de l'Association d'Animations de Baudres

La fête annuelle de l'Association le 3 juin 2023 a connu un grand succès comme l'année précédente. Délocalisée au stade, elle a bénéficié d'un environnement très agréable et plus propice aux déplacements sécurisés. Les ramées ont été installées par les nombreux bénévoles et les employés municipaux qui sont venus prêter main forte aux organisateurs.

Le reportage photos a été réalisé par Jérémy Arguelles, photographe, habitant à Baudres

**Les brocanteurs sont venus plus nombreux et se sont installés dès 16h30.
Les plateaux repas, les sandwichs et barquettes de frites ont été très appréciés.
Plus de 340 repas ont été servis !**



**Mélanie d'Iss, DJ Lulu et Les Pellvoi'zikos ont animé l'ensemble de cette belle journée.
La buvette a fonctionné sans interruption jusqu'à la fin de la fête.**



La fête annuelle des écoles Stade de Baudres

Vendredi 30 juin 2023, les parents, familles et amis des habitants des communes de Baudres, Bouges-le Château et Rouvres-les-Bois sont venus, nombreux, assister au spectacle préparé par les professeurs des écoles et les enfants aidés des différents intervenants au sein de chaque école.



Le thème choisi Back to 90s a réuni les différentes générations !



La commune de Baudres accueille cette année la fête. Les trois maires ont ouvert cette belle manifestation.



Le verre de l'amitié a clôturé cette belle présentation. Chacun a ensuite pu profiter des activités de différents stands, échanger et consommer boissons, productions salées et sucrées.

Samedi 17 juin 2023, passage dans la commune du 23^{ème} tour du Boischaud-Champagne-Brenne

La première étape du tour BCB a traversé, comme les années précédentes, le village de Baudres. Le départ et l'arrivée ont eu lieu à Levroux : un circuit de 121,2 km avec une température de plus de 30 degrés ! Avec la chaleur accablante, les coureurs ont fait preuve d'un grand courage !



La randonnée Festi'colors organisée par l'Association Festi Baudres, le 3 septembre 2023



Pour sa 4^{ème} édition du Festi'colors, l'association Festi Baudres, présidée par Dorothée Taureau, a accueilli de très nombreux marcheurs pour un circuit découverte dans notre belle campagne. Chaque année, le parcours est différent. Cette manifestation se caractérise par l'aspersion de poudre de couleur sur les participants. Au terme de la marche, chacun reçoit un sac de couleur. Celui-ci est ensuite lancé en l'air, produisant ainsi un magnifique arc en ciel. Au terme de cette randonnée, marcheurs et non marcheurs, se sont retrouvés autour d'un verre et ont profité de la restauration pour partager un moment convivial.



Association Familles Rurales et club Joie de Vivre

Repas annuel dimanche 24 septembre 2023



Composition du bureau

Présidente de Familles Rurales : **Denise Brossard**

Responsable du maintien à domicile : **Marinette Richard**

Secrétaire : **Maryvonne Bouquin**

Trésorière : **Yvette Ménier**

Comme chaque année, 27 personnes, membres de l'association et sympathisants, se sont retrouvés pour partager un excellent repas au Relais de Moulins à Moulins-sur-Céphons.

Le club Joie de Vivre poursuit ses **activités de loisirs** (jeux divers, belote, petits goûter) **le 3^{ème} mercredi de chaque mois**. N'hésitez pas à vous joindre à ce groupe pour passer un bon moment.

Au cours de cette année, les adhérents se sont retrouvés le **samedi 10 juin 2023** après-midi à la salle des associations pour **la fête des mères**. Celles-ci ont reçu une magnifique potée de géraniums.

Le traditionnel goûter de Noël aura lieu **mercredi 20 décembre** après-midi clôturant ainsi cette année 2023.



Amicale des Anciens Elèves de l'école de Baudres

Soirée Moules frites samedi 23 septembre

Bureau

Présidente : **Marie-Noëlle Richard**
Vice-président : **Maxime Gaugry**
Trésorière : **Fabienne Berton**
Trésorier adjoint : **Adrien Gaugry**
Secrétaire : **Marjorie Lamy**
Secrétaire adjointe : **Marie-Christine Berton**

Samedi 23 septembre 2023, l'Amicale des Anciens Elèves de Baudres a réuni plus de 100 convives pour leur soirée dansante Moules frites animée par Cyril Music.

Cette manifestation est enfin revenue dans les locaux de la salle des fêtes de la commune.

Cette soirée s'est déroulée dans une bonne ambiance avec un excellent repas et s'est terminée tard dans la nuit au grand plaisir de tous.

L'amicale prépare d'autres manifestations pour 2024.



Le téléthon à Baudres

Vendredi 1^{er} décembre 2023

TELETHON
2023



Chaque année, le téléthon rassemble des milliers de Français pour une grande fête de la solidarité au profit de la lutte contre les maladies rares, afin de collecter des fonds pour faire avancer la recherche. Des victoires contre ces maladies sont remportées.

A Baudres, Daniel Berton, accompagné de Sylvie Ségelle, ont porté les événements liés au téléthon sur notre commune pendant plus de vingt ans. Ils souhaitent passer la main à des baldériens plus jeunes.



Lors d'une réunion organisée à l'initiative de Bruno Lessault, deux personnes Thierry Dujon, Geoffrey Lamy ont accepté de prendre en charge l'organisation de cette grande manifestation qui mobilise les associations et les bénévoles.

Daniel Berton est là pour les soutenir et les accompagner encore cette année. La réunion du 6 novembre 2023 a réuni 33 personnes et permis d'organiser concrètement la soirée.

19 h 30 ouverture des portes de la salle des fêtes pour le **traditionnel repas du téléthon de Baudres** (kir, tartines de rillettes, omelette aux lardons, salade, fromage, gâteaux et café, boissons comprises).

Des **animations** tout au long de la soirée : trompes de chasse des Echo de Gâtine, Jacky et Fabrice Guillot, musiciens et chanteurs, **tombola**.

Vente d'objets confectionnés par des artistes très habiles et motivées, au profit du Téléthon dès le vendredi après-midi dès 16h

Samedi matin de 10h à 12h, café et **Vente de croissants sur réservation** (02 54 40 82 10) et des **objets confectionnés**.



Réservation repas dons,
Mairie de Baudres
avant le mardi 28
novembre 2023.

**Pensez à apporter
des gâteaux
maisons, ils seront
les bienvenus !**

LA PAROLE A ...

Les membres de la confrérie de Saint-Vincent de Baudres vendangent la vigne d'Alain Reuillon mardi 12 septembre 2023



Saint-Vincent fut diacre à Saragosse, en Espagne à la fin du 3^{ème} siècle. Il est le saint patron des vignerons fêté le 22 janvier. La confrérie de Baudres existe depuis très longtemps et ses membres se réunissent, en l'église Saint-Martial pour fêter Saint-Vincent.

A Baudres, de petites parcelles de vigne sont toujours cultivées. Les membres de la confrérie ont souhaité, cette année, mettre en valeur le travail de la vigne et le moment bien particulier des vendanges. Après les efforts, les vendangeurs se sont retrouvés autour d'une table bien garnie pour partager un bon moment.

Président : **Alain Reuillon**

Secrétaire : **Guy Vassault**

Membres actifs : **Marie-France Vassault, Guy Morcel, Maxime Gaugry**

Vice-président : **Gérard Gaugry**

Trésorière : **Claudine Martin**



Réunion de l'Association d'Animation de Baudres le 28 septembre 2023 à 19h30 à la maison des associations

Mme Limoges, présidente, a réuni le bureau et invité l'ensemble des bénévoles pour rendre compte de la brocante 2023 et réfléchir aux festivités 2024. Cette manifestation a réuni un public important particulièrement investi, désireux de s'engager dans la prochaine brocante qui aura lieu le

Samedi 1^{er} juin à partir de 6h



Programme de la journée du 1^{er} juin 2024
Brocante : à partir de 6 heures
Restauration rapide le midi
Animations (Banda, DJ Lulu ...)
Repas en soirée

Rodolphe Garcia, baldérien, un pêcheur aux multiples casquettes

Rodolphe Garcia, régisseur de l'étang de la commune depuis 2017, a organisé les concours de pêche, décidé du réempoïssement et veillé au bon fonctionnement de l'étang des Princes. Rodolphe est passionné par la pêche et très proche des pêcheurs et tout particulièrement des pêcheurs ayant un handicap, dont il est auxiliaire. Pour participer aux championnats, les pêcheurs handicapés sont classés selon leur handicap (de 1 à 6) dans un souci d'équité. Le rôle de l'auxiliaire dépend de ce classement. Un handicap est évalué - de 1 à 2 points : pas d'auxiliaire, de 3 à 4 points : l'auxiliaire épuise le poisson, remet de l'amorce en cours de pêche, entre 5 et 6 points : l'auxiliaire épuise, décroche les poissons, remet une esche à l'hameçon et rappelle.

En 2010, Jean-Noël Riboton, de Saint-Michel-en-Brenne, a fait entrer Rodolphe dans le groupe de l'équipe de France en tant qu'auxiliaire. Jean-Noël est en fauteuil suite à un accident. Rodolphe devient l'auxiliaire de Jean-Noël jusqu'à ce que celui-ci arrête pour des raisons de santé. Depuis 6 ans, Rodolphe est auxiliaire d'Alain Schaeffer, aujourd'hui, champion du monde individuel de pêche sportive en eau douce. Son handicap, amputation d'un membre supérieur est évalué à 6 points car c'est un handicap lourd.



La pêche était compliquée en raison de la présence de poissons invasifs (les gobbies) qui mangent les œufs des autres poissons. Alain connaissait les gobbies. Alain et Rodolphe sont tous les deux dans un box. Lors de la première manche, Alain gagne avec 1,582 kg et la seconde également avec 2,432 kg. Il a obtenu 2 points tout comme son concurrent anglais, battu de 82 g par notre champion ! Il décroche la médaille d'or dans la catégorie handipêche.



La France participe au Championnat du Monde de pêche sportive en eau douce du 22 au 27 mai 2023 sur la Moselle canalisée. De toute la France participent 5 pêcheurs avec handicap, 5 auxiliaires pour aider, un capitaine et un capitaine adjoint venus d'Orléans. Ils étaient 12 représentants la France pour former une équipe. La ville de Toul a accueilli cet événement sportif mondial. Le concours a duré une semaine avec 4 jours d'entraînement et 2 jours de championnat.



Rodolphe a participé également au championnat du monde au Portugal à Courche avec le groupe U 20, accueillant des jeunes de 15 à 20 ans sans handicap. 11 jeunes ont effectué un stage en mai 2023 ; 7 étaient très bons mais 5 (4 garçons et 1 fille) ont été sélectionnés. Le choix s'est fait sur de petits détails par rapport à la pêche anglaise qui exige une grande précision (40 mètres maximum). Ils ont terminé 3^{ème} et obtenu la médaille de bronze. A titre personnel, Rodolphe participe régulièrement aux concours sur toute la France et il est très souvent bien classé. Il a gagné le critérium de l'Indre en 2022. Pour l'instant il est encore en tête pour 2023.

Mémoires plurielles des aînés de l'école de Baudres

L'école de Baudres a une longue histoire, une histoire institutionnelle, brièvement rappelée dans la rubrique *Quelques mots d'histoire*. Mais il existe une autre manière de raconter cette histoire en écoutant ceux qui ont été les acteurs : anciens élèves, institutrices, cantinière. Bien sûr, d'autres récits restent encore à écouter N'hésitez pas à contacter la mairie, si vous souhaitez vous aussi contribuer à l'enrichissement de notre histoire partagée.

Témoignage de Solange institutrice à Baudres de 1962 à 1996

Je suis entrée à l'école à 5 ans en 1941 et j'y allais à pied depuis la ferme de Treez. Il n'y avait que des femmes comme institutrices, des jeunes de 18 ans qui sortaient de l'Ecole Normale. Je suis rentrée en CP j'avais juste 5 ans. Mlle Larma Huguette était mon institutrice. Josette était dans la même classe que moi. Dans cette classe, à ce moment là, nous étions 9 filles et 4 garçons. Josette habitait beaucoup plus loin, aux Rougis. Tous les enfants faisaient tous les trajets à pied. J'ai vu, une fois, une voiture tractée par une mule venir chercher un garçon qui s'était cassé la jambe en sautant du perron derrière l'école. L'ambulance, c'était la mule ! La classe se situait dans le bâtiment central de l'école. Le logement du maître était au-dessus. Il y avait deux institutrices qui avaient chacune un petit coin de cet appartement, avec chambre et cuisine et pas de salle de bain. Les toilettes étaient toujours dehors dans la cour arrière. Dans la salle de classe, un poêle à bois était alimenté par la maîtresse car nous étions trop petits. Nous avions une jolie petite table pouvant accueillir deux élèves avec chacune un encrier que la maîtresse remplissait. Avant chaque départ en vacances, nous étions ravies de nettoyer nos encriers à la pompe. Nos parents étaient certainement moins ravis !



Je suis restée jusqu'à l'âge de 12 ans à Baudres, puis, je suis partie interne à Saint Gaultier car il n'y avait pas d'internat à Châteauroux. Pour aller en 6^{ème}, il fallait passer un concours avec des épreuves de calcul, dictée, questions qui duraient toute la matinée et avaient lieu à l'école primaire de Valençay. Nous étions accompagnées, pour moi, par le maître, M. Choveau, nous étions deux ou trois élèves présentées pour ce concours dont Josette et Michelle. Je suis revenue à Baudres comme institutrice en 1959. La directrice d'alors était Mme Perron. J'y suis venue en stage 15 jours et revenue comme titulaire en 1962 jusqu'à ma retraite en 1996. Ma grande fierté est d'avoir pu réussir le RPI. L'inspecteur nous a beaucoup aidées. Celui-ci disait « Vous faites tous ces efforts pour 10 ans parce qu'après il n'y aura plus d'enfants ! ». Au mois de septembre 1986, nous sommes entrés en RPI. Aujourd'hui, le RPI a 37 ans et les enfants sont toujours présents !

Le témoignage de Mireille, écolière pendant la guerre

Je suis née en 1932 et j'ai été scolarisée de 1940 à 1946 en pleine guerre. Mon papa était décédé et je vivais chez mes grands parents à Heugnes. Ils m'ont appris à lire, écrire et compter. Lorsque je suis arrivée à Baudres, j'ai pu suivre une scolarité normale. Durant cette période, il n'y avait pratiquement que des institutrices Mlle Larma, Mme Lejard et Mme Choveau. Les instituteurs étaient partis à la guerre. Ensuite, il y a eu Messieurs Lejard et Choveau. M. Choveau avait les garçons et Mme Choveau les filles. Mme Lejard était très appréciée. Nous les appelions par leur nom précédé de Monsieur ou Madame. Avec ma sœur, nous mangions parfois à la cantine. Les classes étaient chauffées au bois. Il y avait 3 classes au rez-de-chaussée. Les enseignants Lejard habitaient le logement. Dans ma classe il y avait seulement 3 filles de mon âge. J'allais à l'école avec Huguette, Josette, Gilbert, Marcelle. Il n'y avait pas de chahut à l'école mais davantage sur les trajets. Les garçons étaient très gentlemen ! Ils se conduisaient très bien à l'égard des filles.

Dans la cour de récréation nous jouions à la marelle, à la corde à sauter, nous faisons des rondes J'aimais beaucoup étudier le français, les maths, les récitations, les sciences, l'histoire et la géographie ainsi que le calcul mental. Les élèves écrivaient à l'encre avec un porte plume et disposaient d'un buvard. L'encrier était en porcelaine blanche. Nous écrivions en faisant des pleins et des déliés. Je faisais de la broderie avec Mme Choveau.



Mme Péan était cuisinière. Tout le monde allait ramasser des glands au bois de Saint Paul pour remplacer le café. Les habitants fournissaient les pommes de terre et les haricots à la cantine. Pendant la récréation, les élèves triaient les lentilles et Mme Péan les cuisinait. Les familles qui ne pouvaient pas fournir de la nourriture, payaient la cantine.

Une seule fois, M. Choveau, l'instituteur a mis le bonnet d'âne à une fille qui s'est mise à pleurer. J'ai été très marquée par cet évènement. J'avais envie de lui enlever mais je ne pouvais le faire ! Une punition représentait 100 lignes à copier. Ma sœur a eu aussi M. Choveau. Nous le jugions trop sévère !

Le témoignage de Ginette, écolière de 1944 à 1952 puis cantinière de 1980 à 1998

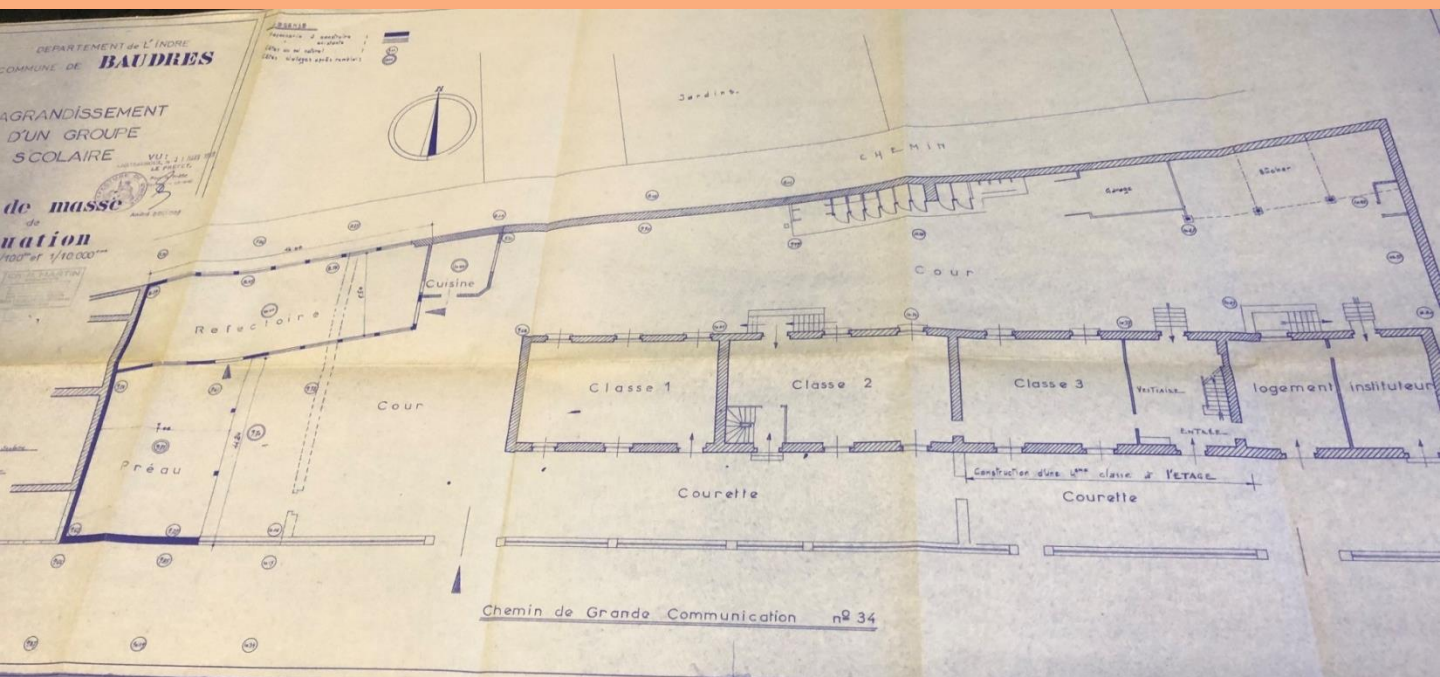
Je suis née en 1938 et en tant qu'élève, j'ai connu Mme Péan, cantinière. Plus de 100 élèves mangeaient à la cantine. Les élèves aidaient à mettre la table, à débarrasser, à éplucher les légumes, allumaient le feu à l'école, chacun à son tour, tout naturellement. Chacun apportait du lait, des œufs, des pommes de terre, des haricots, des carottes, des poireaux. Mme Péan avait peu de denrées à acheter. Elle cuisinait sur une cuisinière à bois. A l'école, j'ai eu M. et Mme Choveau, M. et Mme Godinat, Mme Poujade, Mme Choveau enseignait la couture et le tricot. M. Choveau était très dur. Tous les enfants venaient à l'école à pied, en groupe quel que soit le temps, dans la neige, dans la boue, par temps de pluie et de vent. Ils portaient un grand capuchon. En arrivant, ils allumaient le feu à l'école. La morale était enseignée pendant 1h chaque matin. Pendant les récréations, nous faisons des rondes, jouions à Colin-maillard, aux billes, au ballon, à la marelle. En gymnastique, nous grimpons à la corde sous le préau. Il y avait des concours sportifs. Les punitions consistaient en l'écriture de lignes et les récompenses en bons points. Avec 10 points, on gagnait 1 petite image et avec 10 images, 1 image. Tous les enfants s'entendaient bien. Entre 12h et 14h, avaient lieu les cours de catéchisme à l'église. Les enfants courraient autour de l'église avant d'y entrer ! Je me souviens que les garçons faisaient sauter les enciers en passant sous les tables.



J'ai été cantinière à Baudres. Ma journée commençait à 8h30. J'allumais la cuisinière à bois et j'épluchais les légumes. Je prenais la viande chez le boucher, juste à côté de l'école et faisais les courses à l'épicerie chez Annie. Ensuite, je préparais le repas. Il y avait très souvent de la soupe. Sinon, en entrée, je faisais une salade composée avec des pommes de terre et des tomates. Les enfants adoraient. Le mardi, c'était souvent hachis parmentier, fromage et dessert. Il s'agissait d'une crème ou d'un gâteau de semoule. Les habitants fournissaient la cantine, certaines familles donnaient beaucoup. A la cantine, j'ai débuté seule avec 40 enfants de Baudres. Après le repas, l'enseignant(e) surveillait la cour. En tant que cantinière, je faisais aussi la vaisselle, le rangement et le ménage jusqu'à 16h30. L'institutrice faisait les menus. La municipalité ne s'occupait pas de la cantine, c'était une association. Avant le RPI il ne restait que 2 classes. A la création du RPI, Marie-Thérèse, a commencé à s'occuper des enfants.

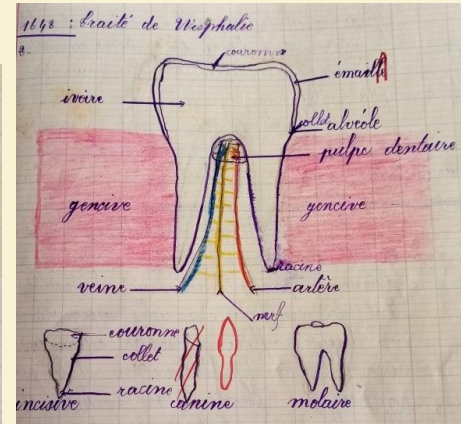
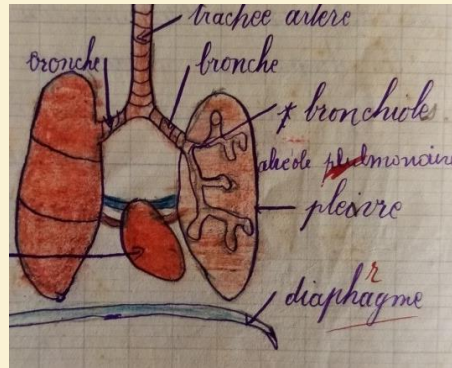
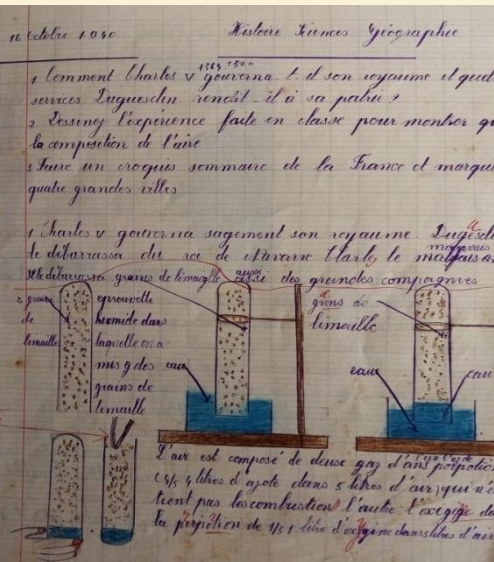
Témoignage de Colette ancienne élève et institutrice à Baudres

J'ai effectué ma rentrée en 1952. Je venais à pied à l'école, ce qui représentait 5 km et demi. Ensuite, j'y suis allée en vélo. En 1955, j'étais élève sous ce préau. En effet, c'était une salle de classe avant que la salle du haut soit construite. C'était aussi le lieu de la cantine. Il fallait tout ranger à 11h45 pour que la table soit mise pour tout le monde. Il y avait aussi une porte sous le préau et les enfants de fin d'études faisaient un jardin entre la boucherie et l'école. Nous étions au moins une trentaine d'élèves, garçons et filles. L'école finissait au 14 juillet et il faisait très chaud. Alors, on passait nos après midi derrière à l'ombre. L'école reprenait le 1^{er} octobre, ce qui permettait aux enfants de participer à la moisson et aux vendanges. Le jeudi était le jour de congé au milieu de la semaine. L'école se déroulait jusqu'au samedi après-midi. On a eu une ou deux années, une distribution de lait. Et à la cantine, les enfants avaient l'autorisation d'amener du vin coupé d'eau à la cantine. Le jour où cela a été supprimé, cela a été très mal vécu par les parents ! La cantine était bien. Mesdames Morin, Debrais et Boisbourdin s'en occupaient. Les parents fournissaient des pommes de terre et des haricots blancs. Ils apportaient aussi des fruits. En cours préparatoire, j'ai eu Mademoiselle Pacquet comme institutrice. Ensuite, ce fut monsieur Jousse dans la classe cantine et en CE2, Madame Godinat, et Monsieur Peron en CM2. Je suis restée à Baudres, comme élève, jusqu'en 1957. Ensuite, je suis allée directement au lycée de Blois comme interne. Plus tard, j'ai été pendant 11 ans institutrice à Baudres. Au moment du RPI, je suis partie à Rouvres-les-Bois.



Le témoignage de Thérèse, née en 1928 et scolarisée en octobre 1933

J'avais 5 ans lors de mon entrée à l'école. Mme Charbonnier était directrice d'école. Les enseignants étaient alors, Mme Perchaud qui a épousé M. Lejard. J'ai eu Mme Lejard, puis M. Lejard et ensuite Mme Charbonnier.

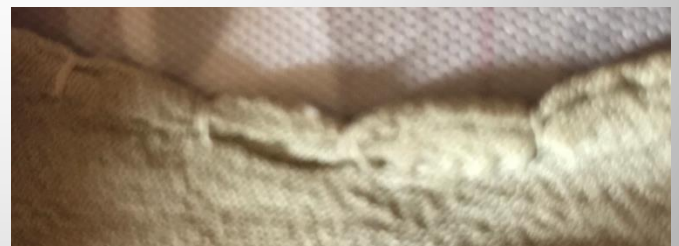


Des extraits d'un cahier de devoirs mensuels

Lorsqu'ils arrivaient à l'école, les garçons allumaient le poêle. Ensuite, il fallait se mettre en rang et montrer ses mains qui devaient être propres. Mme Charbonnier enseignait les travaux manuels et M. Charbonnier le jardinage. La petite récréation ne durait qu'une dizaine de minutes et la maîtresse avait son réveil pour surveiller l'heure. La cloche sonnait ¼ d'heure avant la rentrée, le matin. Il n'y avait pas de cantine au début, chacun apportait son pot de nourriture. Le mardi, on mangeait le hachis parmentier. Les filles épluchaient les légumes et faisaient la vaisselle. Mme Péan, cantinière, n'est arrivée que vers 1935, la cantine se trouvait alors dans le couloir. Quelques élèves ne mangeaient pas à la cantine. La journée se terminait à 16h mais l'hiver, l'institutrice les libérait plus tôt, vers 15h30 car certains avaient beaucoup de trajet à faire à pied. Nous allions au catéchisme avant de manger.

Mme Charbonnier enseignait la couture dont le point cocotte et le point de Paris et aussi le tricot. J'ai fait un abécédaire au point de croix. Mme Lejard enseignait le chant et jouait du violon. La gymnastique se déroulait au lieu-dit «Les Mesnes» et sous le préau, nous apprenions à monter à la corde. Pendant la récréation, nous jouions aux osselets et au palet c'est-à-dire à la marelle, à la corde à sauter. Pendant la guerre, quelques réfugiés sont venus en classe et habitaient dans des familles.

L'année du certificat d'études, les élèves restaient en étude après la classe pour préparer l'examen. L'appel était fait. J'ai passé les épreuves du certificat d'études à Levroux en 1941. Sur son diplôme est inscrit « Académie de Poitiers » dont le département de l'Indre dépendait à l'époque. Une fois la scolarité terminée, il fallait aller travailler.



Point cocotte



Point de Paris

Des anciens écoliers de Baudres témoignent

J'ai été scolarisée à Baudres de 1942 à 1950 et mon conjoint de 1939 à 1947. Nous avons effectué une partie de notre scolarité pendant la guerre. A ce moment, Mlle Larma s'occupait des petits, Mlle Dujonc des moyens et Mlle Aufrère des grands. Pendant la guerre, les hommes étaient absents. Puis M. Javoie a remplacé Mlle Aufrère. J'ai eu Mme Choveau qui avait la classe de filles pendant 3 ans. En effet, le retour à une classe mixte a eu lieu en 1948. M. Choveau était un très bon instituteur mais il était très dur. La classe était chauffée au bois et le poêle était allumé par les garçons dès leur arrivée. Lorsque le poêle était bien allumé, on ajoutait le charbon. L'école comprenait 3 classes composées chacune de 3 divisions. Nous avons eu comme enseignants, M. et Mme Choveau, M. et Mme Godinat, M. et Mme Peron. A la place du préau actuel, il y avait un jardin tenu par M. Choveau. Il y emmenait les élèves pour leur expliquer les différentes cultures. Les élèves portaient des blouses mais pas d'uniformes. Les résultats étaient donnés sous forme de note chiffrée et il y avait un classement par mois. L'enseignement comprenait la morale, le calcul, la dictée, le chant, le dessin. Un jour, alors que le maître ouvrait très grand la bouche pour chanter, on voyait sa gorge, l'une de nous a ri et à la fin, le maître lui a demandé de chanter à son tour puisqu'elle avait bien ri ! Nous utilisions des ardoises et des craies. Il fallait répondre très poliment au maître en disant « oui Monsieur ». Il y avait un verger à la Bergerie, route de Moulins. Le maître y emmenait les garçons et enseignait la taille. Mme Choveau enseignait aux filles la couture c'est-à-dire tous les points ainsi que la broderie et le tricot. Pour passer l'examen du certificat d'études, il fallait se déplacer : 2 groupes étaient accompagnés l'un à Levroux, l'autre à Valençay. Pour se rendre à l'école, les élèves qui venaient d'un hameau faisaient 3 km à travers champs ou bien 5 km en prenant les chemins et routes. Ils prenaient le vélo seulement l'été. Les camarades se joignaient au groupe au fur et à mesure du parcours et ils étaient au moins 10 à l'arrivée. Avec Mme Péan, Mme Sainson faisait la cantine.



La cantine se trouvait à côté du logement. Mme Péan, la cantinière, faisait une liste des élèves et les tâches étaient réparties entre les élèves. Chacune à leur tour, elles faisaient l'épluchage des légumes ou la vaisselle. Mme Péan était une très bonne cuisinière. Elle faisait la cuisine avec pas grand-chose et promettait de délicieux desserts si les enfants étaient sages. Les familles et les habitants fournissaient des légumes, fruits, carottes, navets, poireaux, haricots, un peu de gibier, des volailles mais pas de fromage. Les déchets de la cantine étaient portés chez des particuliers en face de l'école. Après leur déménagement, les déchets n'étaient plus livrés à cause de l'éloignement. Nous étions bien nourris malgré les restrictions. Les élèves allaient chercher le pain à la boulangerie Guesnard, ensuite devenue l'épicerie de Mme Guimbaud, récemment acquise par un particulier, et située 6 rue du château. Le boulanger faisait ses tournées avec son cheval et s'arrêtait dans tous les maisons, par tous les temps. Il y avait catéchisme les mardi, mercredi et vendredi, en fonction de l'année, après la cantine.

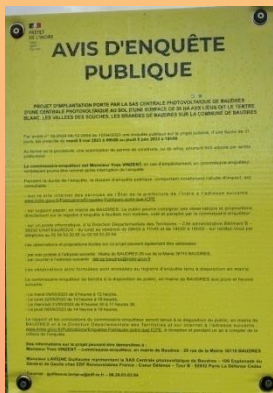
LES TRAVAUX EN COURS OU ACHEVÉS

La centrale photovoltaïque de Baudres C'est acté !

Le projet solaire de Baudres, projet écologique pour l'écologie, se construit en partenariat avec EDF énergies renouvelables après un vote à l'unanimité du conseil municipal en janvier 2021, projet communal sur des terrains communaux dont les bénéfices financiers iront aux habitants de la commune. En 2021 l'inventaire écologique et l'étude d'impact environnemental ont été réalisés : toutes les zones à fort enjeu écologique tant pour la flore que pour la préservation des zones humides, ainsi qu'une zone boisée centrale seront préservées. Le Service d'Incendie et de Secours de l'Indre a produit ses préconisations et des éleveurs ovins se sont positionnés.

Une réunion publique a été organisée en février 2022. Monsieur Le Préfet de l'Indre a été reçu à la Mairie de Baudres par Bruno Lessault et ses adjointes, mardi 10 janvier 2023 à 14 h. en présence des porteurs du projet et de M. Alexis Rousseau, président de la Communauté de Communes.

L'enquête publique s'est déroulée du 09 mai au 08 juin 2023.



Aujourd'hui, les délais de recours, suite à la signature du permis de construire par M. le Préfet, ne sont plus recevables.

Monsieur Bernard Jacquet, habitant de la commune, a effectué un reportage photos par drone sur toute la zone d'implantation de la future centrale. Il produira un reportage photos lors de chaque étape de la construction.



La fin des travaux de l'école et la remise des clefs

Chaque mercredi, une réunion de chantier a permis de faire le point concernant l'avancement des travaux. Régulièrement, les élus sont allés sur place.

La dernière visite a eu lieu lors d'une réunion de travail du conseil le vendredi 23 juin 2023.



Le maire remet les clefs à Jean-Baptiste Schneider

La remise des clefs de l'école a eu lieu mercredi 28 juin 2023, en présence des membres du conseil municipal, du maître d'œuvre, du professeur des écoles et de son équipe et de différents chefs d'entreprises intervenus sur le chantier.



L'équipe pédagogique dans les nouveaux locaux



La garderie et la cantine



La salle de classe



La salle de sieste



La salle de motricité

Inauguration de l'école communale le 8 septembre 2023



Elus, parents d'élèves, anciens élèves et habitants de Baudres, Rouvres-les-Bois et Bouges-le-Château, se sont retrouvés vendredi 8 septembre à 17 h 30 pour l'inauguration de l'école communale, en présence de M. Obelliane, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN Inspecteur d'Académie), Mme Delcroix, Inspectrice de l'Éducation Nationale, M. Dujardin, enseignant référent aux usages du numérique, M. Guillemain, président du SIRP, M. Briant, maire de Bouges-le-Château, Mme Chaïb, secrétaire générale de la préfecture de l'Indre, Mmes Bellurot et Gerbaud, sénatrices, M. Métivier, conseiller départemental, M. Forissier, député et M. Bréjaud, maître d'œuvre.



Visite des salles de classe, de repos et de motricité

Monsieur Schneider, professeur des écoles, maître formateur coupe le ruban tricolore

La rénovation de l'école de Baudres est le premier chantier mené à terme par l'équipe municipale, pour un coût de 474 078 € HT subventionné à hauteur de 72 % dans le cadre de la DSIL, de la DETR, du FAR et de la DREAL par la préfecture et le Conseil Départemental.



L'école communale de Baudres, la cantine et la garderie rénovées répondent aux normes actuelles de sécurité, d'isolation thermique et phonique offrant ainsi aux enfants, Jean-Baptiste et Marie-Thérèse, ATSEM, les meilleures conditions d'apprentissage et de travail. Mélanie, à la garderie et Corine, à la cantine accueillent et accompagnent les enfants dans un espace chaleureux et sécurisé.

Le verre de l'amitié dans la cantine



Finalisation de l'installation de la poche d'eau juin 2023



L'installation de la poche d'eau sur le terrain à côté des ateliers municipaux a été faite en régie associant Alexandre, Sébastien et Bruno Lessault. Il a fallu produire un travail important de nivellement et d'aménagement pour l'installer. La poche peut contenir 100 m³ d'eau, récupérée sur les deux toits. Un système de filtres permet de stocker l'eau sans débris végétaux ni insectes ni petits animaux. Le trop plein se déverse dans le réservoir creusé précédemment à proximité du Nichat. Cette démarche éco-responsable permet, associée à l'implantation progressive de plantes moins gourmandes en eau, de satisfaire les besoins d'arrosage des espaces fleuris de la commune.



**La poche d'eau remplie le
2 novembre 2023**

Fleurissement et aménagement des espaces

Entretien et renouvellement des espaces fleuris

Entretien en début de saison



Parterres recomposés rue des Tilleuls associant rosiers et légumes : aubergines, tomates, poivrons ...



Les raisins de la vigne à l'honneur lors de l'inauguration de l'école



Abeille butinant une fleur de courgette

Fleurissement associant vivaces et annuelles

Info pour les petits et les grands

Les effectifs du Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.)

Maternelle BAUDRES				ROUVRES-LES-BOIS				BOUGES-LE-CHATEAU			Total
P.S.	M.S.	G.S.	Total	C.P.	C.E.1	C.E.2	Total	C.M.1	C.M.2	Total	
10	6	7	23	9	9	5	23	8	14	22	68

Récompenses attribuées aux collégiens et lycéens

Les jeunes diplômés (Diplôme National du Brevet, Baccalauréat général, technologique et professionnel) en 2023, ayant obtenu une mention **sont invités à se présenter en mairie**, avec la copie de leur diplôme, afin de recevoir une récompense offerte par la municipalité sous la forme d'un bon d'achat dans un magasin de leur choix (Cultura, Décathlon).



REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel repas des aînés aura lieu le **Dimanche 26 novembre 2023 à 12 h 30** au café des sports à **Rouvres-les-Bois**.

Chaque année, la commune de Baudres réunit ses habitants de plus de 70 ans en organisant un **repas** auquel ils sont invités, le dernier dimanche de novembre. Les personnes ne pouvant participer, bénéficient d'un **colis**. **Tous les ayants droit qui n'ont pas reçu d'invitation ou n'ont pas répondu doivent se manifester à la mairie.**

Le CCAS

La Commission Communale de l'Action Sociale (CCAS) est composée à parité de membres élus (Mesdames Limoges, Guillaumin et Bouquin) et de membres désignés (Mesdames Sandrine Argy, Marinette Richard et Monsieur Philippe Rabier).

Le CCAS a pour mission première d'orienter, recevoir et conseiller tout public sur les démarches à effectuer dans le domaine social. En cas de besoin, n'hésitez pas à consulter l'un des membres en prenant rendez-vous à l'accueil de la mairie.

Non reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle à Baudres pour l'année 2022

La demande de reconnaissance de catastrophe naturelle a été déposée par la mairie pour le phénomène de sécheresse-réhydratation des sols ayant touché notre commune pendant la période du 1^{er} janvier au 5 décembre 2022. Par courrier du 28 septembre 2023, le Préfet a informé Monsieur le Maire que notre commune n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle par l'arrêté n° IOME2318045 A du 23 juillet 2023 publié au Journal Officiel du 26 septembre 2023.

Cérémonie des vœux 2024

Bruno Lessault, Maire de Baudres, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux vous souhaitent de très heureuses fêtes de fin d'année et vous invitent à la cérémonie des vœux

**le vendredi 12 janvier 2024
à 18h30
à la salle des fêtes de Baudres.**



A-t-il bien plu à Baudres en 2023 ?

Un habitant de notre commune, résidant en centre bourg, a accepté d'effectuer des relevés quotidiens de pluviométrie. Ces quantités peuvent présenter des différences entre le bourg et les alentours. Ces informations locales sont importantes et permettent d'être mieux informés localement.

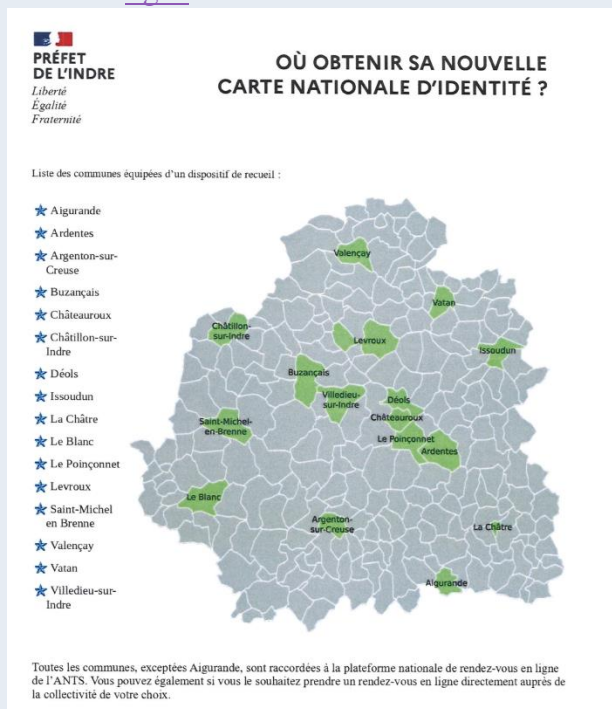
Cette rubrique nouvelle est ouverte à tous, n'hésitez pas à nous faire part de vos observations.

Mois	Quantité	Lieu
Février 2023	19 mm	Centre bourg
Mars 2023	108 mm	Centre bourg
Avril 2023	50 mm	Centre bourg
Mai 2023	60 mm	Centre bourg
Juin 2023	58 mm	Centre bourg
Juillet 2023	80 mm	Centre bourg
Août 2023	49 mm	Centre bourg
Septembre	41 mm	Centre bourg
Octobre	144 mm	Centre bourg

Vous avez besoin d'une nouvelle carte nationale d'identité et/ou d'un passeport ?

Les grandes étapes

1. Faire sa demande en ligne sur <https://passeport.ants.gouv.fr/>
2. Prendre rendez-vous en ligne dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil sur le site <https://rendez-vouspasseports.ants.gouv.fr>
3. Ramener les justificatifs papiers le jour du rendez-vous en mairie où une prise d'empreinte complète le dossier composé de :
 1. La pré-demande
 2. Votre carte d'identité même périmée ou un acte de naissance de – 3 mois,
 3. Un justificatif de domicile à votre nom de – de 6 mois
 4. Une photo d'identité récente, de moins de 6 mois, de face et tête nue
 5. Votre livret de famille
 6. Un timbre fiscal pour les passeports (renouvellement de passeport (86€, [disponible en ligne https://timbres.impots.gouv.fr/](https://timbres.impots.gouv.fr/) et pour la CNI en cas de perte/vol (25€ , également [disponible en ligne](https://timbres.impots.gouv.fr/)



En cas de difficultés, vous pouvez demander conseil à la mairie ou à France services, à Levroux ou Valençay.

La mise en place du réseau France services fait écho des volontés du Gouvernement de rapprocher le service public des usagers.

Ils regroupent plusieurs administrations sur leurs sites : santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique.

France Service à Valençay : Espace Gâtines : 11 route de Faverolles, 36600 Valençay Horaires d'ouverture

Le mardi : de 09h00 à 12h00 de 13h30 à 17h00, du mercredi au jeudi : de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00, le vendredi : de 09h00 à 12h00 de 13h30 à 16h00, le Samedi : de 10h00 à 12h00 de 14h00 à 16h00

Demandes de rendez-vous par téléphone au 02.54.29.46.36 ou par mail valencay@france-services.gouv.fr

France Service à Levroux : 8 Zone Industrielle de Bel Air 36110 Levroux

Ouvert le lundi de 9h à 12h30, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, samedi de 9h à 12h30, franceservices@levroux.fr, tel 02 54 35 54 05

Naissances

Bienvenue à Baudres

06 mai 2023	Valentine GUILPAIN
09 septembre 2023	Aloïs DELANNE
03 novembre 2023	Raphaël GAUGRY

Mariages

Tous nos vœux de bonheur à

05 août 2023	Sandrine ARGY et Olivier MOCCO
04 novembre 2023	Sophie COGNACQ et Francis DOS SANTOS

Décès

Une pensée à tous ceux qui nous ont quittés

18 avril 2023	Daniel MILLET	61 ans
30 mai 2023	Michel PERROCHON	85 ans
23 juillet 2023	Eric BEGUET	60 ans
24 juillet 2023	Jeannie CHAMBORD veuve RABIER	92 ans
28 août 2023	Jacques QUEMENER	94 ans
20 septembre 2023	Huguette GUILPAIN veuve PIQUET	90 ans
20 septembre 2023	Raymond BARRAULT	72 ans

Messages des sapeurs -pompiers aux habitants de Baudres

Comme tous les ans, nous allons commencer notre campagne de porte à porte pour la distribution de nos calendriers 2024. Celle-ci commencera le 25 novembre 2023.

La plupart des pompiers sont bien connus des habitants, cependant n'hésitez pas à demander la carte professionnelle délivrée par la Fédération Nationale des Sapeurs Pompiers de France.

Pour toute participation financière, un reçu sera remis obligatoirement lors du passage à votre domicile.

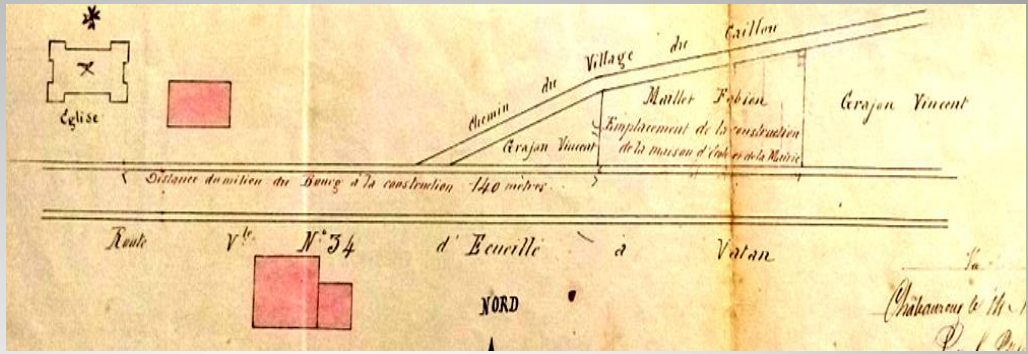
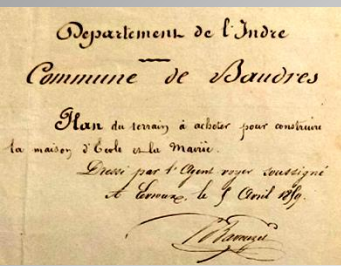
A bientôt, l'Amicale des sapeurs-pompiers de Baudres



QUELQUES MOTS D'HISTOIRE

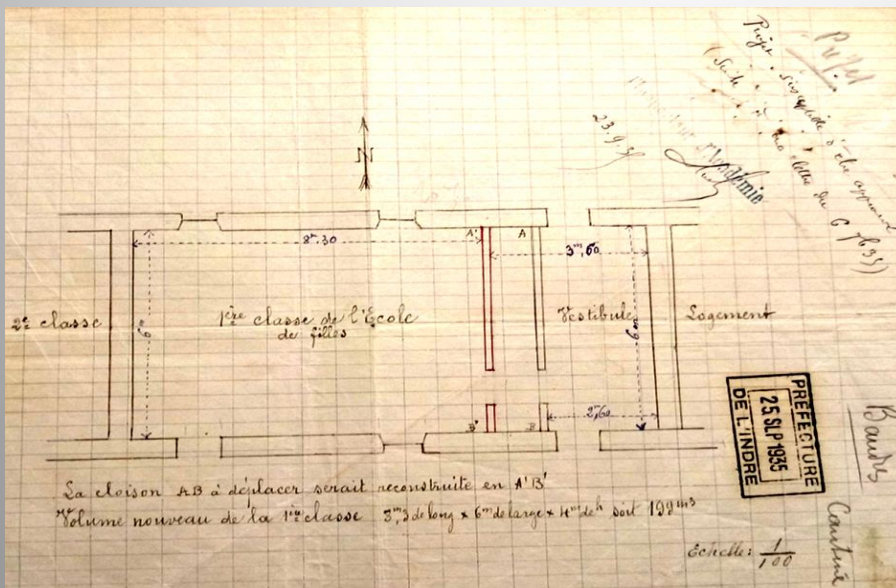
L'école communale de Baudres : une longue histoire

L'histoire de l'école de Baudres débute en 1859. La commune a acquis un terrain appartenant à M. Maillot situé entre le Bourg de l'Eglise et le Bourg du Caillon. Cette parcelle est destinée à la construction de l'école. A cette époque, le département de l'Indre faisait partie de l'Académie de Poitiers.



La construction a été faite en plusieurs étapes

1860	Construction de la 1 ^{ère} classe pour les garçons et d'un logement pour l'instituteur
1880	Construction de la 2 ^{ème} classe pour les filles
1893	Agrandissement de la classe des garçons, construction des préaux, lieux d'aisance, grille et clôture
1913	Construction de la 3 ^{ème} classe pour la classe enfantine
1935	Installation d'un réfectoire entre le logement et la salle de classe
1959/60	Construction de la cantine et d'un préau puis de la 4 ^{ème} classe à l'étage



En 1985, le projet de création du **Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.) Baudres – Rouvres-les-Bois – Bouges-le-Château** est validé. En 1986, les statuts sont rédigés et la première rentrée a lieu.

Une salle de repos pour la maternelle est aménagée dans l'école et une garderie est ouverte.